

## ACTUALITÉ

# Le Bloc québécois dépose un projet de loi sur l'aide médicale à mourir



**Carl Champagne**  
mai 24, 2024

Le Bloc Québécois a déposé un important projet de loi ce mercredi 22 mai à la Chambre des communes, dans le but de

permettre aux personnes qui souffrent de maladies

permettre aux personnes qui souffrent de maladies neurocognitives graves et incurables de déposer une demande anticipée d'aide médicale à mourir.

La démarche bloquiste s'accorde avec celle du Québec qui est prêt à agir en ce sens.

Ce projet de loi vise à permettre aux personnes atteintes d'une maladie menant à l'inaptitude comme l'Alzheimer et la démence, de formuler une demande anticipée d'aide médicale à mourir lorsqu'elles en sont encore capables.

La député de Laurentides-Labelle Marie-Hélène Gaudreau

***Clip / Gaudreau***

00:00

00:00

**Puits  
artésiens** **GLF**